



LICENCE

DROIT

📍 GRENOBLE & VALENCE

2025-2026

180 ECTS

3 ANS



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le droit désigne l'ensemble des règles gouvernant les rapports des individus en société et s'imposant, au besoin, par la contrainte. Parmi les grands domaines du droit on distingue :

- le **droit public**, qui régit l'existence et l'action de la puissance publique (droit constitutionnel, droit administratif, droit international public, droit européen...);
- le **droit privé**, qui régit les rapports des particuliers entre eux (droit civil, droit des affaires, droit du travail...).

L'objectif de la licence droit est de former des **juristes généralistes**, maîtrisant à la fois les principales règles de la **méthodologie et du raisonnement juridiques**. Elle fournit un socle de **connaissances juridiques** ainsi qu'une solide **culture générale** indispensables pour être en mesure d'envisager les évolutions de la discipline.

Les compétences visées à l'issue de la formation sont multiples :

- Acquisition de la **méthode juridique** et apprentissage du **travail en autonomie** ;
- Renforcement de la **culture générale** et acquisition de la **culture juridique** ;
- Acquisition de compétences et de connaissances dans les **grands domaines du droit** ;
- Acquisition de la méthode de la **recherche documentaire**.

La licence droit est non sélective. Cela implique que la première année de licence (L1) est accessible de droit aux candidats titulaires du **baccalauréat** ou d'un **titre admis en équivalence** (DAEU, capacité en droit...).



ORGANISATION DE LA FORMATION

UNE SPÉCIALISATION PROGRESSIVE

La licence droit est dispensée à **Grenoble** et à **Valence**, ainsi qu'en **enseignement à distance**.

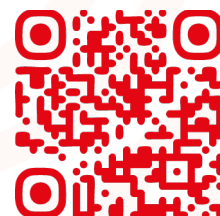
Elle est également proposée avec une option « santé » sur Parcoursup. Cette option, facultative, permet un accès aux études de santé. Les étudiants souhaitant y souscrire en feront le vœu sur Parcoursup.

Au cours des trois années de licence en droit, les enseignements sont dispensés selon deux modalités :

- les **cours magistraux** (en amphithéâtre)
- les **travaux dirigés** (en salle)

Si tous les cours magistraux sont suivis par l'ensemble des étudiants, une certaine **spécialisation** est possible dans le choix des travaux dirigés, que ce soit en 2^e année ou davantage encore en 3^e année.

Ce choix permet progressivement aux étudiants de dessiner leur profil en vue de leur projet professionnel et/ou de leur poursuite d'études en master.



LES TYPES D'ENSEIGNEMENT DE LA LICENCE

COURS MAGISTRAUX (CM)

Les CM, en amphithéâtre, peuvent accueillir l'ensemble de la promotion. Ce sont généralement des cours théoriques. La prise de notes est essentielle pour la compréhension et l'intégration des connaissances abordées (des photocopies ne sont pas systématiquement distribués).

TRAVAUX DIRIGÉS (TD)

Les TD permettent un travail plus individualisé en groupes de taille moyenne. Accompagnés par un enseignant, ils portent sur l'application et le suivi des apprentissages disciplinaires vus en CM. La majorité des cours est assurée sous forme de TD.



POURSUITE D'ÉTUDES

La licence droit a vocation à permettre aux étudiants de poursuivre leurs études au **niveau master**, afin de se spécialiser dans un domaine juridique, en relation avec de nombreux secteurs professionnels.

À la Faculté de droit de Grenoble, vous pouvez ainsi vous diriger vers les **masters** : droit des collectivités territoriales ; droit public des affaires ; droit international et européen ; droit des libertés ; droit pénal ; droit privé ; droit notarial ; droit des affaires ; droit de la propriété intellectuelle... A l'issue de la licence droit ou en cours de cursus, vous pouvez aussi poursuivre vers une **licence professionnelle**.

Vous pouvez également bifurquer vers des masters relevant d'**autres disciplines** : management et administration des entreprises ; métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - premier degré...



INSERTION PROFESSIONNELLE

La licence droit offre un ensemble de **connaissances** et de **compétences** susceptible d'être mis en œuvre dans l'exercice de certaines **professions juridiques** ou dans des **carrières administratives** accessibles par **concours** au niveau licence (concours administratifs de catégorie A ou B, tels que greffier, attaché d'administration de l'État ou inspecteur des finances publiques).

Après une poursuite d'études en master, selon le parcours choisi, de nombreux secteurs d'activité sont ouverts : la **justice** (métier d'avocat, de magistrat, de greffier...) ; les métiers du **conseil juridique** (juristes d'entreprise notamment) ; les **banques**, les **assurances** ; l'**administration d'État** (inspecteur des impôts, du travail...) et des **collectivités territoriales** (attaché...) ; ou encore les métiers de l'**international** (institutions européennes, organisations internationales, ONG...).



STAGES ET INTERNATIONAL

STAGES

Tout étudiant peut effectuer, à son initiative, un stage durant sa licence. Bien que non obligatoire dans le cadre de la licence, ce stage permet de découvrir le **monde professionnel**, d'affiner son projet et de développer des **compétences pratiques**.

INTERNATIONAL

Il est possible de partir en échange lors de ses études de droit, au semestre 2 de la 3e année de licence et en master. La Faculté de droit propose des **mobilités** au sein d'universités partenaires, en Europe et hors Europe.



ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE

Afin de faciliter l'adaptation à la vie universitaire, plusieurs dispositifs sont mis en place par la Faculté de droit :

- **Semaine d'accueil** en première année.
- **Parrainage**, c'est-à-dire l'encadrement des étudiants inscrits en 1re année par des étudiants plus expérimentés, ainsi chargés de les accueillir, de les informer et de les aider dans le cadre de leur entrée à l'université.
- **Cursus aménagé « Oui, si »** : ce dispositif d'accompagnement, sans allongement d'étude, propose aux étudiants identifiés dans le cadre de Parcoursup, en plus du programme de licence 1, un soutien en expression écrite ainsi que dans les matières juridiques fondamentales et un tutorat individualisé.

WEB UGA

INFOS & ACTUALITÉS



« Étudier le droit à l'Université Grenoble Alpes a été une expérience extrêmement enrichissante. Les cours sont variés et les professeurs très accessibles, ce qui rend l'apprentissage du droit à la fois stimulant et passionnant. Je recommande vivement cette licence à tous ceux qui s'intéressent au domaine juridique. »

Antoine, étudiant en L2 Droit

UGA
ESPACE
ORIENTATION
INSERTION
PROFESSIONNELLE